



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
DES LUTHIERS ARTISANS EN GUITARES
ET AUTRES CORDES PINCÉES

Association à but non lucratif régie par la loi du 1er Juillet 1901
Parution au Journal Officiel le 06 avril 2013 - N° de Parution : 20130014

Bonjour à tous

Nous tenons à vous remercier pour les réponses à notre mini-sondage sur la Charte de qualité.

Les résultats sont intéressants, et il nous paraît important de vous faire un retour avec quelques précisions.

1) nous avons constaté une confusion entre « charte » et « label », en voici donc les définitions :

- **Une charte qualité** est un document regroupant, de façon synthétique, les engagements de l'ensemble des membres d'un organisme ou d'une profession envers leurs clients.
- **Un label** est accordé par une autorité publique qui reconnaît qu'une personne, un site, un territoire ou un produit remplit des critères énumérés et définis dans un acte législatif ou réglementaire.

2) nous vous rappelons que l'adhésion à l'association est soumise à certains critères : le luthier intéressé doit être parrainé par un membre actif qui le connaît et atteste de la qualité de son travail ; lire et signer les Statuts et le Règlement intérieur.

La Charte que nous proposons pour l'APLG, que vous pouvez [lire sur notre site](#), est un guide, ce n'est ni une contrainte ni une liste d'interdits. Il s'agit plutôt d'un engagement positif à d'offrir à la clientèle des prestations de qualité. De nombreux points se contentent de rappeler le simple respect de la réglementation.

Il n'est pas question de faire adhérer un maximum de luthiers pour lesquels il « suffirait de payer pour avoir la Charte », ni de « formater les relations client-artisan », mais de valoriser les luthiers adhérents auprès de la clientèle.

Pour cette année, la Commission Charte de qualité a décidé de rester sur le principe prévu au départ : les luthiers intéressés ayant fait la demande de la Charte vont la recevoir.

Le fait de l'attribuer à tout membre actif doit être discuté lors de la prochaine Assemblée générale.

Au plaisir d'échanger avec vous sur le sujet au prochain salon de Montrouge !

(ou par téléphone !)

La Commission Charte de qualité

Vous recevez cet email en raison de votre inscription à la liste de diffusion de APLG.

[Je ne souhaite plus recevoir ces emails](#)

Copyright © 2025 APLG - Association Professionnelle des Luthiers artisans en Guitare
99 rue de l'Amiral Courbet, chez Julien LEBRUN, 59170 CROIX, France